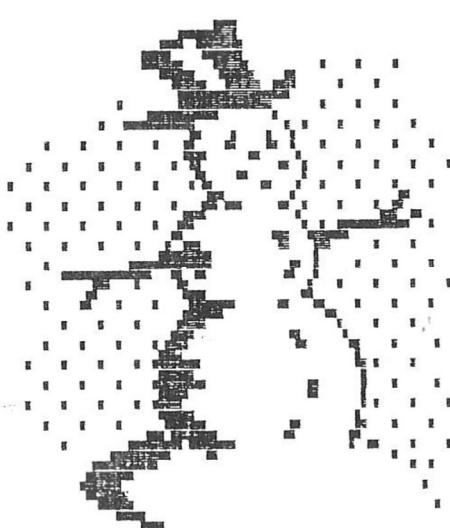


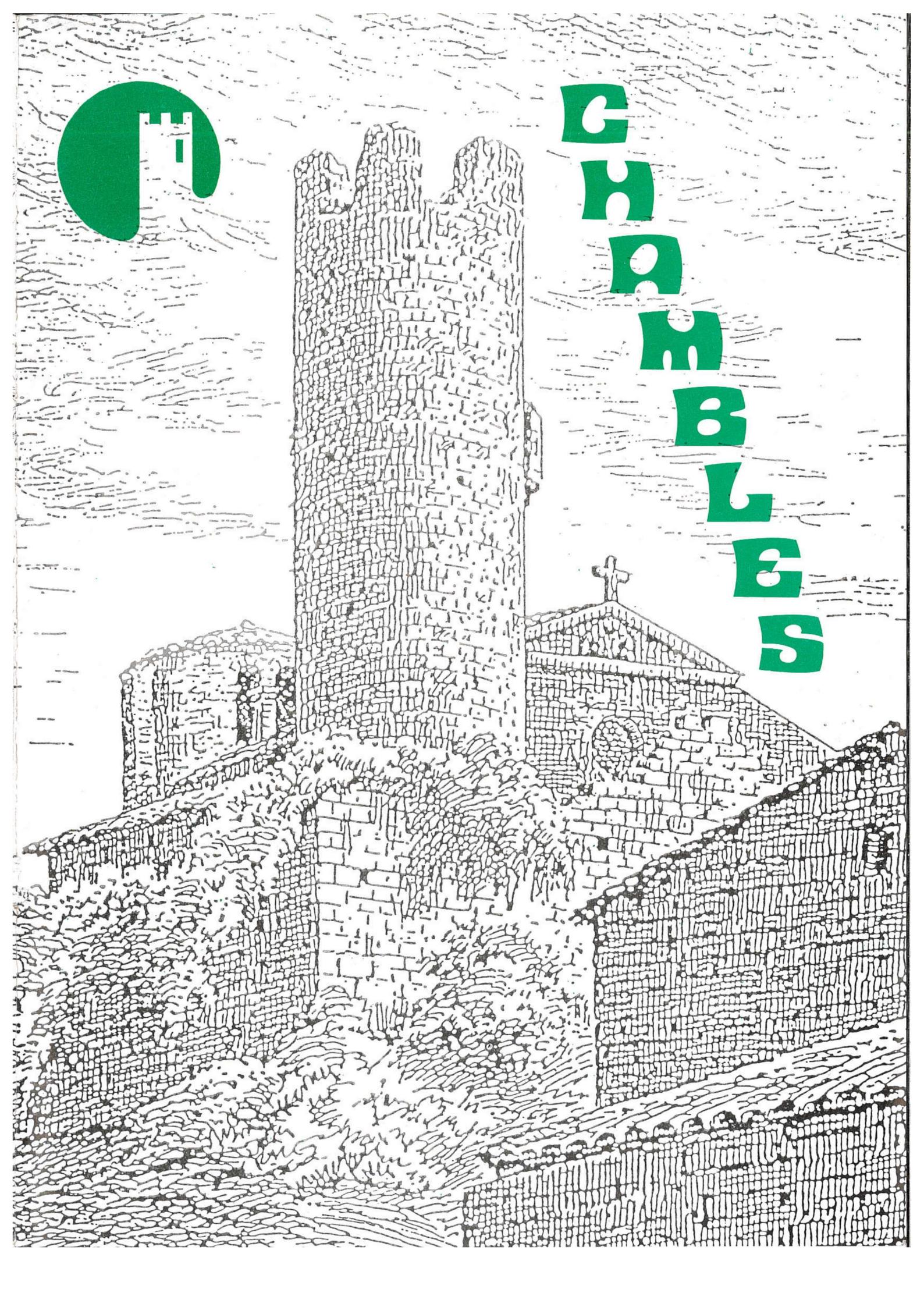
# Bonne

# Année

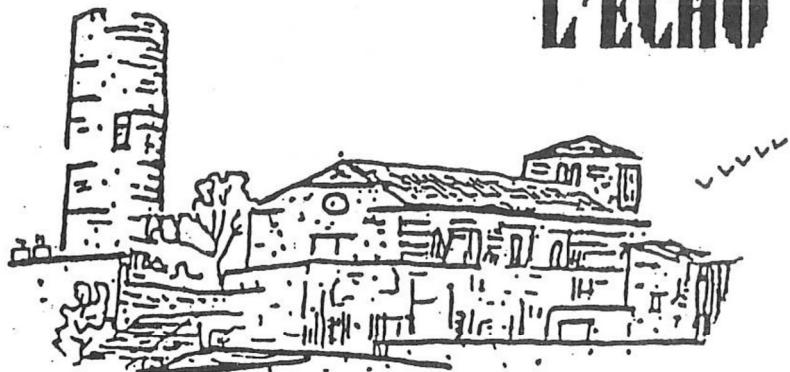
## Sommaire

	Page
La lettre du Maire	1
Informations municipales	2
O.P.A.H.	
Portage de repas	2
Eau été 95	2
Travaux	3
Ecole	4
Bref info	7
Services -Agenda	8
La vie associative	
A.F.R.	9
Aéromodélisme	11
Foyer rural	11
Centre aéré	12
ACCA	13
Club Amitiés loisirs	14
Club travaux manuels	14
G.V.	15
Ass.Notre Dame de Grâces	15
UNCAFN-Soldats de France	16
Amimaya	17
Chambles env./-CRAC	17
Nos joies-Nos peines	18
Si Chambles m'était conté	19
Mots croisés chamblois	21





CHAMBLES



# L'ECHO DE LA TOUR

Bulletin Municipal d'information

n° 25 - Décembre 1995

## *Le mot du Maire*

Amis lecteurs,

**NON** "l'écho de la Tour" n'est pas mort ! Il n'est pas remplacé non plus par les "flash info". Ces derniers, je vous le rappelle, sont un moyen complémentaire d'information sur des sujets "brûlants et urgents" qui ne peuvent attendre la parution de l'Echo.

Nous avons décidé de supprimer le numéro de Juillet 95 parce qu'après une campagne électorale où les informations et les communications avaient été très abondantes sur tous les projets et réalisations de votre équipe municipale, il n'était pas opportun de répéter les mêmes choses au risque de vous lasser et en occasionnant des frais qui ne se justifiaient guère.

Toujours dans un souci de minimiser les coûts, la réalisation et la conception du présent numéro ( et des suivants ) sont désormais assurées sur l'ordinateur de la Mairie ce qui a demandé à la commission de communication beaucoup d'efforts et de persévérance ; qu'ils en soient remerciés et félicités au passage.

J'en terminerai ici avec ces petites mises au point et dans le respect des traditions, je vous transmets au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel nos meilleurs voeux de bonne année et de bonne santé pour 1996.

Le Maire  
Pierre GIRAUD

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## O.P.A.H. (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat)

L'étude de l'O.P.A.H. étant terminée, les travaux pourront être réalisés sur trois ans (96.97.98).

Ces actions ont pour but:

- de favoriser l'intervention des propriétaires et des locataires sur l'amélioration des conditions d'habitat et donc d'améliorer le confort des logements.
- de permettre aux populations disposant de ressources modestes de rester ou de revenir dans les quartiers anciens.

Les personnes concernées pourront se renseigner au secrétariat de mairie pour connaître les jours et heures de permanence de l'animateur qui sera chargé d'instruire et de suivre les dossiers.

## PORTAGE DE REPAS

Dans le cadre de l'intercommunalité et sous l'égide du conseil général, il a été proposé à la commune de participer à une étude sur la possibilité de portage de repas aux personnes de plus de 70 ans, ou aux personnes handicapées.

Une première réunion destinée à présenter l'étude a permis d'avoir quelques informations.

La législation, très sévère, sur ce sujet, vise à garantir toutes les qualités d'hygiène et de fraîcheur des aliments.

Pour avoir une idée de la demande dans notre commune, une enquête est proposée à toutes les personnes de plus de 70 ans, pour évaluer leur isolement, connaître leurs besoins et leurs souhaits.

Si vous êtes intéressés, vous avez encore la possibilité de demander un questionnaire à la Mairie.

## DISTRIBUTION DE L'EAU PENDANT L'ETE 95:

Suite aux difficultés survenues au mois de Juillet avec la fourniture d'eau par le Haut Forez, le Maire et quelques adjoints ont rencontré les responsables de la CISE (gestionnaire du réseau du syndicat du Ht Forez) pour obtenir quelques explications sur cette brutale coupure d'eau.

La raison invoquée est un problème de production à la station de pompage située « AU VERT » sur l'Ance. En 1996 avec quelques aménagements le Ht Forez serait en mesure de nous fournir 170 à 180 m3 par jour. Si cette quantité couvre largement les besoins pendant 11 mois de l'année, elle risque, en cas de sécheresse, de s'avérer insuffisante.

Des réunions de travail et des études sont en cours pour trouver avec les communes voisines et la DDA de nouvelles ressources.

Le coût des opérations de transport d'eau par citernes au mois de Juillet 95 se solde de la façon suivante :

- achat à St Rambert : 3.000 francs.
- location camion + citerne 13 000 francs Ht
- salaire du chauffeur entre 3 et 4 000 francs.

Après discussion et négociation seul le salaire du chauffeur à hauteur de 50 % restera à la charge de Chambles, soit 2 000 francs maximum.

## REMPISSAGE DES PISCINES

Afin de limiter la consommation d'eau, pendant l'été, il est demandé aux propriétaires de piscine d'effectuer le remplissage de celle-ci avant le mois de Mai.

# TRAVAUX

## VOIRIE.

Elargissement de la route de Notre Dame de Grâce (1ère tranche).

Pour la sécurité des piétons, matérialisation de la chaussée par deux bandes de délimitation, ainsi que des passages protégés sur le CD 108 au niveau de l'école.

Afin de limiter la vitesse, sur la route de Biesse, pose de panneaux début et fin d'agglomération, marquage au sol et traçage de passages piétons.

## ATELIER COMMUNAL

Un permis de construire a été demandé pour transformer l'ancienne grange du C.C.A.S. en atelier communal.

Au cours de l'été, les travaux de gros oeuvre ont été réalisés : toiture, dalle, ouvertures.

Pour la première fois, ce bâtiment a été équipé du confort (eau, électricité...) indispensable pour l'exécution des travaux de finition effectués par les employés communaux.

Coût de l'opération : 293.605frs

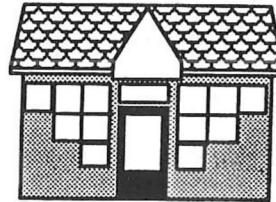
Montant de la dépense subventionnable : 224 985frs

Taux de subvention : 40%

Montant de la subvention : 89 994frs



# L'ECOLE



## ORGANISATION

**Effectif de l'école pour 95/96 : 72 inscrits.**

### **Répartition dans les classes:**

Classe 1 : Mme Evelyne VENDE institutrice en maternelle  
P.S. 1 : 5 - P. S2 : 8 - MS 13 - GIS: 3 soit 29 élèves

Classe 2 : M. Jean-claude BOYER Directeur, instituteur primaire  
C.P: 9 - C E1: 13 soit 22 élèves

Classe 3 : M. Patrick CELETTE instituteur primaire  
C. E2 : 7 - C M1 :8 - C.M2 :6 soit 21 élèves.

### **Agents de service :**

Mme Monique CLAVIER Assistante maternelle, surveillante de cantine

Mme Hélène FLORES cantinière

Mme Marcelle PICHON service repas.

### **Représentants de parents d'élèves au conseil d'école**

**TITULAIRES :** Mme Sylvie EXPOSITO  
Mme Nicole JOUSSERAND  
Mme Rolande CHOPIN

**SUPPLEANTES :** Mme Chantal MORAS  
Mme Christine FAVRE  
Mme Maryse JOUSSERAND

**Projet :** Les parents pourront venir à 2 ou 3 au moment d'une certaine activité à l'intérieur de la classe.

### **Nouvelles directives de l'Education Nationale :**

- La musique est regroupée sur la semaine ,
- L'étude est adaptée selon les cas ,
- Une sensibilisation aux langues étrangères démarra à partir de C.E. 1 à la rentrée de Toussaint.

### **Enfants en difficulté :**

Petite difficulté : prise en charge par l'instituteur

Grande difficulté : Décision prise entre tous les instituteurs.

**Amimaya :** Validation du transfert de siège à la Mairie.

### **Conseil municipal enfants 95/96**

Maire : Charles-Edouard BERAUD  
1ère adjointe : Eva CONIGLIO  
2ème adjointe: Maude CHOPIN  
Conseillers : Mathias CHERVET et Pierre CLAVIER  
Secrétaire : Rémi JOUSSERAND.

## DELIMITATION DU PERIMETRE SCOLAIRE

Après étude des textes réglementaires, et en concertation avec le Conseil d'Ecole, le tracé du périmètre scolaire a été délimité. Voir ci-dessous : application et plan.

1°) Le périmètre concerne le pourtour immédiat de l'école; en aucun cas le parking du bas ni la montée ne seront inclus dans le périmètre.

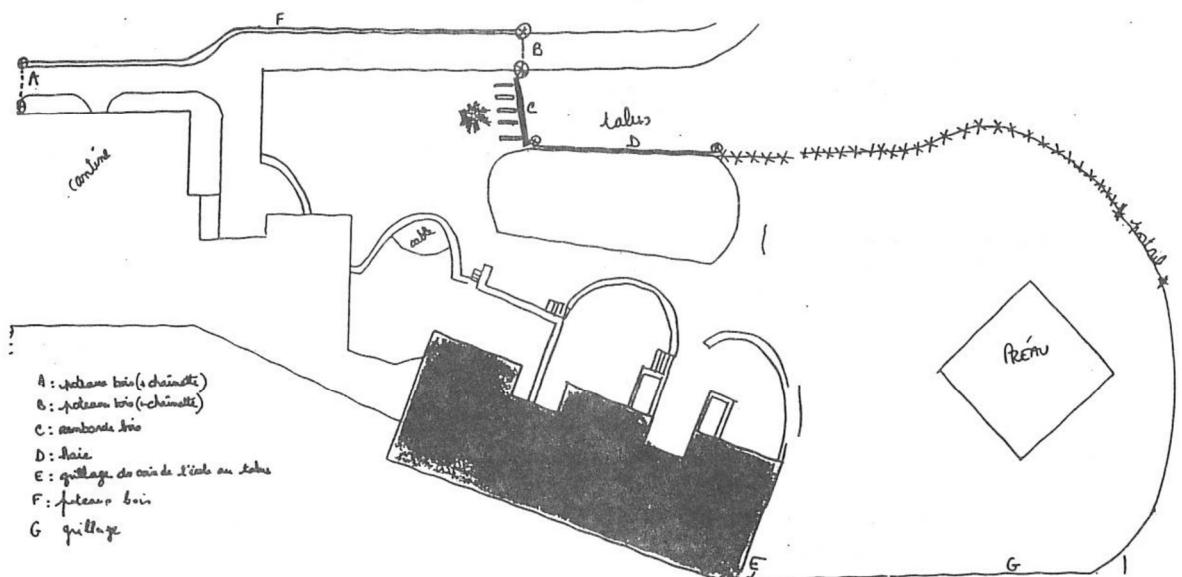
2°) Les enfants qui utilisent le transport scolaire sont sous la responsabilité de l'instituteur ou de l'institutrice de leur descente du car le matin à leur remontée dans le car le soir.

3°) Les autres enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à leur arrivée au périmètre scolaire défini sur le plan, c'est à dire les poteaux en bois (et éventuellement la chaîne) situés en haut de la montée.

4°) En cas de retard, et si cela est conforme aux règles en vigueur à l'Education Nationale, l'élève ne se trouve placé sous responsabilité de l'instituteur qu'à son entrée dans la salle de classe. Jusque là, il est sous la responsabilité de ses parents.

5°) En ce qui concerne les récréations hors du périmètre scolaire, elles sont autorisées par l'Education Nationale, sous couvert de la responsabilité des instituteurs surveillant cette récréation.

6°) Ces indications sont portées à la connaissance des parents.



## RENCONTRE AVEC LES ELEVES DU BOIS DE LA DAME

Le Mardi 21 Novembre a eu lieu au Foyer Rural (mis aimablement à notre disposition) une rencontre avec l'école maternelle du BOIS DE LA DAME autour d'un spectacle de marionnettes : « LE MARCHAND D'ETOILES » par la compagnie ALADIN.

Ce spectacle concernait les « petites » classes et a donné lieu, après le spectacle à un goûter bien sympathique organisé par Evelyne VENDE et Monique CLAVIER.

## EXPOSITION -VENTE DE LIVRES

Réussite de l'exposition-vente de livres pendant laquelle près de 10 000frs de livres ont été vendus!

Merci à tous les acheteurs et aussi à toutes les mamans qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps pour animer et vendre.

## L'ACTIVITE MUSICALE

Début Octobre, et après les réunions de planification l'activité musicale a repris ses gammes et ses cours décentralisés.

Les nouveaux musiciens, remplaçant les anciens, ce sont à ce jour 15 élèves qui suivent les cours de solfège et instrument du CEMEO dirigés par 3 professeurs de musique.

Les cours se déroulent à l'école les Mercredis de 11 h 40 à 14 h 50 et le Vendredis de 16 h 15 à 19 h 45.

Fin Juin, Mme MARIANI, directrice de l'école, a clôturé la saison musicale 94-95 par le traditionnel spectacle annuel sur le thème les "Années Folles". Bravo aux jeunes musiciens chamblois qui y ont participé, mais qui ont aussi donné une soirée musicale le 21 Juin 1995 à Chambles pour montrer leurs progrès.

Une innovation, cette année, puisque vient de démarrer des cours de solfège adultes. Souhaitons que cette nouvelle option prenne de l'ampleur.

Enfin, une dernière information pour préciser aux familles que le mode de règlement sera différent cette année. Les factures des cours de chaque élève seront distribuées et devront être réglées en totalité au professeur de musique correspondant, avant le départ des vacances de Noël pour le premier trimestre.

Rappel des tarifs :

- Solfège = 400 fr. par trimestre

- Solfège + Instrument = 600 fr. par trimestre

- Solfège + 2 instruments = 800 fr. par trimestre

A déduire la participation de la commune sur le solfège soit les 2/3 de 400 fr..

Merci d'avance pour votre compréhension et pour la réussite de ce mode de règlement.

Excellenttes Fêtes de fin d'année à tous.

# BREF... INFO ... BREF... INFO ...

## COLLECTE DE TEXTILES

*La collecte\* de textiles au profit des « Paralysés de France » a connu un vif succès. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à cette opération.*

## NOCES D'OR, DE DIAMANT...

Si vous avez eu le bonheur d'avoir 50 ans de mariage ou plus, nous vous demandons de prendre contact avec nous, au secrétariat de la Mairie, afin que nous organisions une rencontre pour marquer ensemble cet évènement.

## UN NOUVEAU CORRESPONDANT

*Pendant de nombreuses années, Paul TREVE fut le correspondant local de notre commune au journal la Tribune-Progrès. Il a assuré ce service avec efficacité, nous l'en remercions vivement. Pour des raisons de santé, il a transmis cette tâche à Claude DUMAS à partir du mois d'Octobre 1995.*

*Désormais, pour tous articles que vous voudrez faire paraître dans la presse, vous pourrez vous adresser à Claude DUMAS à Meyrieux. Tel: 77.52.40.50*

## REPAS DES « ANCIENS »

Plus de 70 personnes s'étaient rassemblées au Foyer Rural, le 17 Novembre pour le traditionnel repas des « anciens ».

Le repas a été servi par M. et Mme BLAIR restaurateurs à l'auberge d' Essalois, aidés par de nombreuses bonnes volontés.

Cette journée a permis à chacun de se retrouver pour partager certes un excellent repas, mais surtout l'essentiel : amitiés, rires et souvenirs.

La traditionnelle quête pour les plus démunis a rapporté 1 300 frs, qui ont été partagés entre « les Petites Soeurs des Pauvres » et « Terre des Hommes ».

## BIBLIOTHEQUE

*Depuis plus d'un an, la bibliothèque accueille ses lecteurs le mardi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h. Elle fonctionne dans les locaux de la mairie grâce à un personnel bénévole.*

*Le prêt des livres est gratuit, le choix varié, tant pour les adultes que les jeunes, les enfants ou les tout-petits.*

*La médiathèque départementale de Montbrison (qui dépend du Conseil Général) prête à la bibliothèque une certaine quantité d'ouvrages (romans, documents, BD, albums...), prêt renouvelé chaque trimestre lors du passage du bibliobus. Il constitue un choix d'approximativement 300 nouveaux livres à chaque passage. Le nombre de lecteurs augmente régulièrement et atteint aujourd'hui une quarantaine d'enfants et une trentaine d'adultes.*

*L'école publique bénéficie aussi des services de la bibliothèque.*

*Cette année, après l'allocation d'un crédit municipal de 2 000frs, la bibliothèque a pu démarrer la constitution d'un fond de livres propre à la commune, ce dernier s'est enrichi suite à un certain nombre de dons (environ 100 ouvrages).*

*Mais en dehors des livres, vous pouvez aussi emprunter certaines revues auxquelles la bibliothèque est abonnée : Ca m'intéresse, Sciences et vie junior, Géo, Coursières, Page. Si vous avez des demandes particulières, des idées d'animation, n'hésitez pas à nous en faire part. Si vous avez quelques heures par mois à consacrer à la bibliothèque, contactez-nous lors d'une permanence, ou au 77.52.06.21. Nous pourrons ainsi offrir plus d'heures d'ouverture aux lecteurs.*

*Nous vous attendons plus nombreux encore. A bientôt.*

## OFFICE DU TOURISME

*■ Une Soirée Cabaret est prévue le Samedi 10 Février 1996, salle du Prieuré à ST Just-St Rambert, avec la troupe ABRACADABRANT, composée d'artistes du Canton, poètes, musiciens, chanteurs...*

*■ « L'Art dans la Rue » se fera probablement à Bonson, à proximité du centre commercial, le Dimanche 26 Mai 1996.*

## SIERVICES

### TRANSPORT DU JEUDI (en direction de Firminy)

Janvier :	4 - 18
Février :	1- 15 - 29
Mars :	14 - 28
Avril :	11 - 25
Mai :	9 - 23
Juin :	6 - 20

### DECHEUTTERIE DE ST-JUST-ST-RAMBERT

Tél : 77.36.61.45

#### Horaires d'ouverture :

Période du 1/4 au 31/10 du 1/11 au 31/3

Lundi au Vendredi : 15h - 19h 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h 15h - 19h 14h - 18h  
Dimanche : 9h - 12h (toute l'année)  
Fermeture les jours fériés

La déchetterie accepte : cartons, ferrailles, déchets verts, gravats, verre, huiles usagées, batteries et appareils ménagers.

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

### COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Jeudi 28 Mars 1996

### RAMASSAGE TEXTILES

Printemps 1996 (information par affichage et presse)

## AGENDA

### JANVIER 96

- 26 A.G. Foyer rural
- ? A.G. Ass. respect nature
- 27 Repas au foyer rural ACCA

### FEVRIER

- 17 Concours de belote et coinche ACCA
- 22 Don du sang de 17h à 19h au Foyer Rural
- 24 Fougas et soirée famimiale AFR

### MARS

- 2 et 3 Visite du salon de l'agriculture Foyer rural
- 10 Rencontre amicale
- Aéromodelisme
- ? Soirée débat sur le Tiers Monde ANIMAYA

### AVRIL

- 21 A.G. ACCA
- ? Soirée débat sur la vidange du barrage CRAC et Chambles Environnement

### MAI

- 8 Dépôt de gerbe et méchoui UNCAFN
- 12 Concours de pétanque Foyer rural
- 17 au 19 Congrès national de Brives UNCAFN
- ? Repas Gym Volontaire

### JUIN

- 01 Tir au pigeon ACCA
- 15 au 22 Voyage Amitié Loisirs
- 22 Gala de Judo AFR
- 25 A.G Amitié Loisirs
- 30 Randonnée pédestre Foyer rural

### JUILLET

- 07 Permanence permis de chasse ACCA
- 13 Bal à Essalois Foyer rural

# LA VIE ASSOCIATIVE

*Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Associations.*



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES

*Au mois de Mai 95, HENRY'S est venu sur le site d'Essalois. Une buvette a pu être installée sur les lieux. Toutes les Associations Chamblouses se sont réunies pour décider que les bénéfices seraient intégralement versés à l'A.F.R. au profit des enfants de l'école. Un bénéfice de 3 009frs a été réalisé auquel s'ajoute un don de 726frs du restaurant MAGAND à Cessieux.*

*Nous remercions de leur aimable collaboration toutes les Associations et les personnes qui ont participé à cette journée malheureusement pluvieuse.*

### Assemblée générale :

*L'A.G. a eu lieu le 6 Octobre 1995. Devant le manque d'intérêt de la part des parents d'élèves (le quorum n'étant pas atteint), une deuxième A. G. a été nécessaire afin de renouveler quelques membres qui s'investissaient depuis de nombreuses années.*

*Voici la nouvelle composition du bureau:*

Chantal MARCELLIER	Présidente
Mireille VIGNE	Vice Présidente
Christine PELISSIER	Trésorière
Raymond FLEURET	Trésorier adjoint
Jacqueline CARDUCCI	Secrétaire
Patrick MARTIN	Secrétaire adjoint
Christine JOUSSERAND Sylvie TARRIDE	Trésorière service d'aide ménagère Instruction des dossiers d'aide ménagère
Marc CASTILLON	Responsable Judo

*Les membres démissionnaires sont chaleureusement remerciés pour leur participation active à la bonne marche de l'Association.*

## Arbre de Noël

Le 8 Décembre, au Foyer Rural:

### **ANATOLE 2**

le retour du sympathique clown a encore émerveillé les petits chamblois. Enfants et parents ont passé un agréable moment en dégustant les bons gâteaux « maison » accompagnés d'une boisson offerte par la Municipalité.

Comme chaque année, la vente des sapins de Noël s'est déroulée dans la bonne humeur.  
Merci à tous ceux qui ont fait bon accueil à nos distributeurs.

Hélène FLORES, secondée par Marcelle PICHON, assure toujours la bonne marche de la cantine. A l'occasion du repas de NOËL la cantine affichait complet. Voici le menu : Terrine de chevreuil - Haricots verts - Pommes « paillasson » - Roulé de dindonneau aux marrons - Fromage - Desserts « surprise ».

Après ce bon repas, un bon gros père Noël est arrivé afin de remettre des cadeaux aux enfants, en l'occurrence des livres multicolores.

## Rappel

Pour les repas de la cantine, nous vous demandons d'inscrire vos enfants le JEUDI dernier délai pour la semaine suivante (pour des raisons d'approvisionnement).

## Nouveau système de paiement des repas de la cantine pour l'année 1996

Des carnets de 10 tickets seront mis en vente à la mairie les jours d'ouverture du secrétariat. De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

## Service d'aide ménagère

Vous êtes retraités, et vous avez des difficultés pour accomplir les actes de la vie courante (repas, ménage, déplacements) vous avez la possibilité de faire appel à l'aide ménagère. Pour la constitution du dossier appelez Mme Sylvie TARRIDE Tél: 77.52.47.98.

Pour les personnes qui n'ont pas de prise en charge par leur mutuelle ou leur caisse de retraite, un service mandataire fonctionne. Renseignez-vous auprès de Mme TARRIDE.

Les interventions chez les ayants droits sont assurées par Mme Monique GENEST, celle-ci ne pouvant pas assurer plus d'heures à l'association, nous invitons les personnes intéressées par ce travail à déposer leur lettre de candidature avant le 10 JANVIER 1996 auprès de Mme Chantal MARCELLIER La Borie 42170 CHAMBLES.

## Une nouvelle activité

A partir du 9 Janvier 1996 le Foyer Rural sera investi par les judokas de toute taille.

En effet, la journée démonstration du Samedi 25 Novembre 95 fut un succès. A ce jour, déjà, une trentaine d'inscrits.

Les responsables sont : Mireille VIGNE Tél: 77.52.38.32

Marc CASTILLON Tél: 77.52.01.83.

Les cours se dérouleront le MARDI :

Pour les 5 à 7 ans 17h. 17h30

Pour les 8 à 11 ans 17h30 18h30

A partir de 12 ans et adultes 18h30 19h30

Tarifs 80frs licence UFOLEP (assurance compétition multisport)

150frs par trimestre

Un certificat médical sera demandé aux familles. Le judo se pratique en kimono et « PIEDS-NUS »

La nouvelle équipe de l'A.F.R. vous souhaite une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1996



## AEROMODELISME

Comme les années précédentes, et ce depuis 8 saisons, la section aéromodélisme de Chambles a clos son activité fin Juin pour 2 mois, après avoir participé aux différentes rencontres interclubs et concours départemental.

Comme les années précédentes aussi, la section dont le budget recettes se compose de: cotisations individuelles, participation aux frais de construction et subvention municipale, a repris son activité fin Septembre avec 12 adhérents. L'arrivée de nouveaux élèves (2 adultes et 3 jeunes) compensant le départ des élèves fidèles au club depuis 5 à 6 ans, qui poursuivent des études supérieures et par conséquent disposent de moins de temps.

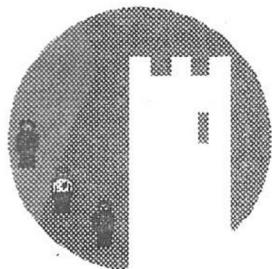
Cette année, la section a rajouté une corde à son arc en développant l'aéromodélisme dans un centre de vacances du Collet d'Allevard. Muni du BAFA, les deux moniteurs Vivien (Chambles) et Sébastien (Roche la Molière) ont très bien réussi, puisque leur prestation est reconduite pour les vacances de l'été 96.

Début Septembre, a eu lieu le stage d'initiation au pilotage de modèles réduits, sur le terrain de M. SIMAND A. à Cessieux, généreusement prêté pour la circonstance. Réalisé sur quatre demi-journées (après-midi) ce stage sera suivi par un stage de perfectionnement courant 96.

Enfin le 23.9.95, s'est déroulé l'A. G. de la commission SAM/CLAP/42 dans les locaux du club, en présence de nombreux parents et de Mme FUCHER, représentant la municipalité. A.G. qui a pris «faim» au restaurant de la tour (M. BERTHOLLET).

Bonne saison à tous nos modélistes, et **BONNE ANNEE** à tous.

\*\*\*\*\*



## FOYER RURAL

### BILAN

1995 a été une bonne année pour le foyer rural.

Nous avons enregistré une trentaine de cartes supplémentaires par rapport à 1994, ce qui porte le nombre de familles adhérentes à 80, sans compter celles qui ont oublié de renouveler leurs cartes.

### ACTIVITES.

Parmi les activités les plus prisées cette année nous enregistrons:

- le centre aéré, dirigé de main de maître par Madame Michèle MEUNIER. Les enfants apprécient les thèmes choisis et les méthodes utilisées.

- le feu d'artifice et le bal du 14 juillet qui connaissent toujours un véritable succès.

- la randonnée pédestre qui commence un peu à s'épuiser. Nous aimerais y apporter des nouveautés. Si vous avez des idées, faites nous les connaître.

- la sortie de 'CHAMBLES en VADROUILLE'. Nous sommes allés au Mont VENTOUX où nous avons pu apprécier le vin de Beaumes de Venise, parcourir de magnifiques sentiers et profiter au maximum de ce week-end.

- la soirée 'KARAOKE' où nous avons pu découvrir de nombreux talents de chanteur.

Les activités qui n'ont pas reçu le succès escompté sont les soirées conférence et le concours de pétanque du 30 avril.

Malgré le choix des sujets et des conférenciers, nous avons enregistré des participations assez faibles pour les conférences. Quant au concours de pétanque nous sommes tombés sur un mauvais jour avec un temps froid et humide.

#### ACHAT.

Cette année le foyer a fait l'acquisition d'une table de ping-pong en béton pour jouer en extérieur. Cette table est mise à la disposition de tous. Nous vous demandons de nous aider à la conserver le plus longtemps possible et pour cela:

- ne montez pas et ne laissez pas monter les enfants sur la table
- ne jetez pas d'objets et ne mangez pas dessus.

D'avance, Merci.

#### RAPPEL.

A l'occasion du salon de l'agriculture, le foyer organise un voyage à Paris les 2 et 3 mars 1996. Les personnes intéressées doivent réserver leurs places le plus rapidement possible. Les inscriptions seront closes dès que le car sera complet.

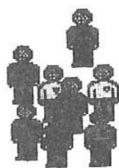
#### PREVISIONS.

Début 96, l'équipe du foyer rural a programmé des cours de secouriste par un moniteur agréé. Les personnes qui sont intéressées pour suivre cette formation doivent remettre leurs demandes à un représentant du foyer. Le coût est de 300 francs environ pour 16 heures minimum.

#### ASSEMBLEE GENERALE.

L'assemblée générale du foyer rural aura lieu le 26 janvier 1996.

Les personnes qui veulent faire partie du conseil d'administration ou qui ont des idées nouvelles à proposer peuvent se faire connaître à l'un des membres du conseil actuel. Le foyer manque de représentants pour les jeunes n'hésitez pas à vous inscrire...



**CENTRE AERE**

Toussaint 94 - Toussaint 95, un an de fonctionnement de centre aéré.

3 directeurs et 7 animateurs se sont succédés pour 44 jours de fonctionnement.

Une moyenne de 14 enfants pour les petites vacances et de 20 pour le mois de Juillet, nous confirme dans la poursuite du projet. C'est-à-dire, accueillir tout enfant de 4 à 12 ans, en toute sécurité, dans un centre de loisirs de proximité de qualité pour découvrir la vie de groupe et l'environnement de notre commune.

#### Nos partenaires :

- L'AFR de Chambles avec qui nous avons signé une convention le 13 Mai 1995, nous permet de bénéficier de l'appui technique de la Fédération des Familles Rurales de la Loire à Montrond regroupant une vingtaine de CFSH dans des communes rurales du département.

- Le CCAS qui nous verse une participation financière sur le prix de journée pour chaque enfant habitant à Chambles réduisant ainsi la part des familles. Il en est de même pour la CAF de Saint-Étienne et pour la MSA, suivant le régime auquel appartiennent les familles.

L'été nous a permis de faire connaissance avec des enfants venus passer leurs vacances chez leurs grands-parents résidant dans la commune.

Chaque séjour est axé sur un thème ayant trait à l'environnement, ce qui nous a valu de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports l'octroi d'une subvention affectée à l'achat de matériel audiovisuel. Ce matériel nous permettra de mieux rendre compte de nos activités aux familles et amis.

Pour 1996, les tarifs sont inchangés et les programmes seront communiqués par le biais de l'école 15 jours avant chaque séjour. Ils peuvent également être consultés en mairie.

Les inscriptions se font sur place pendant le séjour.

Nous vous donnons rendez-vous :

du 12 au 22 Février 1996

du 9 au 19 Avril 1996

et au mois de Juillet où des mini-camps seront proposés.

Les jeunes qui souhaitent encadrer un séjour de centre aéré doivent envoyer un C.V., une lettre de motivation et une enveloppe timbrée pour la réponse, environ 2 mois avant chaque période, à :

Foyer Rural de Chambles  
Commission Centre aéré  
Chemin de l'école  
42 170 Chambles

Toute l'équipe du foyer rural vous présente ses meilleurs voeux de santé et de joie pour l'année 1996

\*\*\*\*\*



ACCA

#### Calendrier saison 95.96

- Repas chevreuil chez Marius BARBIER le 27.01.96, sociétaires avec leurs épouses.
- Concours de coinche le Samedi 17.02.96 à 14 h 30 au Foyer Rural.
- Assemblée générale le 21.04.96 à 9 h au Foyer Rural.
- Tir aux pigeons d'argile, pétanque les 01 et 02 Juin 1996 sur le site d'Essalois.
- Demande de permis de chasser et carte de sociétaire le 07 Juillet 1996 à 9 h au Foyer Rural.
- Distribution des permis et règlement pour la saison le 25 Août 1996.

**ATTENTION**, une nouvelle réglementation sur les armes entre en vigueur. Pour vous renseigner, adressez-vous à la Mairie, à la gendarmerie ou au service des armes à la Préfecture.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



## CLUB AMITIE LOISIRS

Il y a un peu plus de quinze ans, un groupe « d'anciens » de Chambles, au lieu de rester chacun dans son coin, décida de se retrouver tous les mardis après-midi, dans une salle de la Cure autour d'un verre de vin ou d'une tasse de café. Les dames apportaient le café et les gâteaux, les hommes payaient le vin. On échangeait des nouvelles, on jouait aux cartes, on offrait les dragées à l'occasion du mariage de la fille ou du baptême du fils ou du petit-fils ou de l'arrière petite-fille. On passait une bonne après-midi ensemble et on rentrait ragaillardi. Ainsi est né en 1979 le Club Amitié Loisirs de Chambles (association régie par la loi de 1901).

Par la suite, on organisa des sorties et des voyages. En invitant parents, amis ou relations on arrivait à être une quarantaine et à bénéficier ainsi de "gratuités" reversées intégralement au club. On organisa un loto, un concours de belote. En gagnant ainsi quelqu'argent on put se meubler, s'équiper, acheter du rotin, un four à poterie, des émaux et lancer des ateliers qui existent encore : poterie, vannerie.

Après la construction de la nouvelle école, la Mairie nous accorda des locaux dans l'ancienne école et une subvention pour l'éclairage et le chauffage. Ce qui mit le Club à l'aise. Mais l'esprit du Club doit être maintenu. On y vient pour se détendre avec ses amis. Ceux qui ont subi un deuil, qui souffrent de maladie, de solitude, qui ont des soucis peuvent trouver au Club des oreilles attentives et une chaude amitié.

Les activités sont plus variées, on peut faire de la peinture sur soie ou sur porcelaine et même de l'aquarelle, activités ouvertes aussi aux jeunes femmes de la Commune. On peut simplement venir bavarder ou tricoter, aider au service ou à la vaisselle. On a multiplié les rencontres: repas des anniversaires, brioche des rois, choucroute, couscous, sorties d'un jour ou de plusieurs, comme cet été à Meyrueis en Lozère.

Nous proposons aussi du 15 Juin au 22 Juin, un séjour à Praz sur Arly en Haute Savoie avec de nombreuses excursions en montagne, sur le lac d'Annecy et jusqu'au Val d'Aoste en Italie, à un prix très modique. Nous vous demandons de faire très rapidement une pré-inscription pour retenir vos places au Centre de Vacances.

Notre Assemblée Générale du 20 Juin 1995 a élevé Mme Jeanne BARBIER au rang de Présidente d'honneur.

Le nouveau bureau se présente ainsi :

Président  
vice-présidents

MORLET Emile  
FACON Elvire  
CROUZET Jean  
MORLET Jeanne  
CROUZET Lucette

Secrétaire  
Trésorière

Délégués aux voyages :

BARBIER Maria - AUBESPIN Fernand

Responsable ateliers :

SOUCHON Josette

Nous invitons tous ceux qui désirent rompre leur solitude à nous rejoindre et souhaitons à tous une excellente année 1996.

## CLUB DE TRAVAUX MANUELS



Depuis Octobre, le club de travaux manuels a repris ses activités dans les locaux de l'ancienne école, tous les Mercredi de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires). Venez découvrir de nouvelles techniques de peinture sur tissus, dans une ambiance chaleureuse.



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

*La pratique de la gymnastique volontaire est axée sur l'entretien et l'équilibre général. Il s'agit en effet de développer le contact social, la convivialité et en même temps d'améliorer la condition physique.*

*Nous sommes une quarantaine, de tout âge, à nous réunir dans la salle du Foyer Rural; à raison de 3 cours par semaine :*

- Lundi de 18 h 15 à 19h 15*
- Mercredi de 18 h30 à 19 h 30*
- Vendredi de 9 h à 10 h*

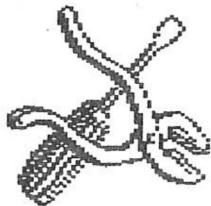
*Nos deux gentilles animatrices assurent avec dynamisme cette activité.*

*Pour tous renseignements, téléphonez au 77.52.91.50 ou au 77.52.43.62.*

*Sous un beau soleil, Dimanche 5 Novembre, une soixantaine de personnes sont venues participer à la marche au profit de la Ligue contre le Cancer. La somme recueillie (1 320 fr.) a été versée intégralement.*

*Meilleurs voeux à tous.*

\*\*\*\*\*

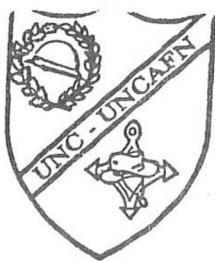


## ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACES

*Chaque week-end les habitants de N.D. de Grâces voient passer dans leur hameau des enfants, des jeunes ou des adultes qui viennent utiliser les maisons aménagées par l'Association N.D. de Grâces ces dernières années.*

*Avec l'hiver la fréquentation va se réduire et seule la Maison Marcel Légaut va pouvoir continuer à fonctionner, grâce à son système de chauffage performant. Les utilisateurs de ces maisons sont le plus souvent des jeunes d'aumôneries scolaires ou de mouvements, J.E.C., Guides et Scouts de France.*

*Les chantiers sont un peu en sommeil. Cette été une douzaine de "Caravelles" Guides de France ont, malgré la chaleur, travaillé une semaine avec courage. Il y a aussi les voisins amis de l'Association qui donnent un sérieux coup de main pour l'entretien des maisons et du terrain. Pourtant les projets ne manquent pas, il faut encore des autorisations administratives et un peu de financement pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'Ermitage. Le gros projet c'est bien sûr l'aménagement d'un "espace spirituel" pour que les groupes qui le désirent, puissent avoir un cadre bien adapté pour le recueillement et la prière... Il y a la nature pour cela, mais un local spécifique devient nécessaire. C'est aussi une manière de rappeler la vocation originale et religieuse de cette colline un peu particulière dans la commune de Chambles.*



**UNC  
UNCAFN**

Pour le 11 Novembre, nous nous sommes retrouvés nombreux pour commémorer la journée du souvenir de toutes les guerres. Une cérémonie religieuse a débuté cette journée suivie d'une remise de gerbe par M. GIRAUD, Maire de Chambles, ainsi que par M. PRYBILSKI, Président UNCAFN et Président départemental de Soldats de France. Une allocution a été lue par Charles-Edouard BERAUD, Maire des enfants de Chambles. Cinq drapeaux étaient présents, ainsi qu'une population venue nombreuse. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôture cette cérémonie.

Les sociétaires se sont retrouvés au restaurant de Mme et M. MAGAND à Cessieux, pour finir ensemble, dans un élan d'amitié cette journée.

*Soldats de France rappelle à nos jeunes qui ont fait leur service militaire de venir nous rejoindre, pour que la relève soit assurée. Nous ne pouvons les années à venir, laisser ceux-ci dans l'oubli.*

Pour toute adhésion, joindre M. PRYBILSKI, tel: 77.52.40.38.

L'association Soldat de France regroupant sous son emblème les soldats de 14/18, de 39/45, la Corée, l'Indochine et les AFN, remercie la municipalité de Chambles pour l'achat de son drapeau.

Les fêtes de fin d'année arrivent, nous souhaitons à nos adhérents ainsi qu'à la population de Chambles, de bonnes et heureuses fêtes.

#### LA RETRAITE DU COMBATTANT

##### 1) - Qui peut en bénéficier ?

Les Anciens Combattants titulaires de la carte du combattant

##### 2) - Conditions d'attribution :

- Avoir 65 ans.

Toutefois, la retraite du combattant peut être versée à partir de 60 ans, aux bénéficiaires :

- a) soit de l'allocation supplémentaire de Fonds de solidarité vieillesse (ex. F.N.S.) ;
- b) soit d'une pension militaire d'invalidité de 50% au moins et percevant en outre une allocation telle que : allocation aux vieux travailleurs salariés, allocation spéciale vieillesse, aide sociale aux personnes âgées ou infirmes, allocation aux adultes handicapés(A.A.H.)

##### 3) - Montant :

Le montant annuel est déterminé par la valeur de l'indice 33 du barème des pensions militaires.

Au 01/03/1995, ce montant est égal à 2 529frs78.

La retraite du Combattant est payée tous les mois, à terme échu, par la Trésorerie Générale du Département.

##### 4) - Démarches à effectuer :

Adresser la demande au Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.) qui vous a délivré votre carte du combattant dans le trimestre qui précède votre 65ème anniversaire (ou 60ème- cf. Ci-dessus).

Pour tous renseignements, téléphonez à M. PRYBILSKI



**SOLDATS  
DE FRANCE**

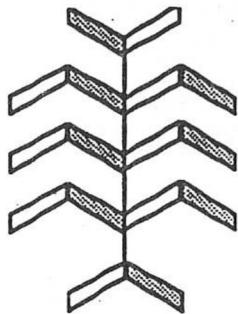
## AMIMAYA

L'association AMIMAYA a tenu en octobre dernier son assemblée générale. Les rapports d'activité des adultes et des enfants ont été approuvés ainsi que le rapport financier. Les activités marquantes de l'année écoulée auront été :

- La poursuite de la correspondance entre les deux villages
- La construction de 2 salles de classe supplémentaires à Las Violetas
- Le voyage à Chambles et Paris de 3 adultes éducateurs et instituteurs (Ana, Domingo et Miguel).

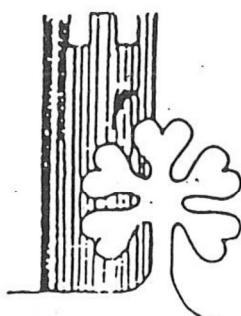
Pour 1996, nous sommes invités à l'inauguration de l'école et Amimaya étudie la possibilité de s'y rendre. Enfin une réflexion sur l'avenir, la vocation et les objectifs de l'association s'est ouverte depuis cette AG.

Souhaitons que la prochaine AG (14 septembre 1996) voit une association Amimaya ressoudée autour de ses objectifs et lui permette de retrouver l'enthousiasme et la générosité qui ont guidé sa création.



Pour mémoire, la composition du nouveau bureau (à parité hommes femmes !!) est :

Président : Philippe Barbarin,  
Vice président : Patrick Celette  
Secrétaire : Yves Perrier,  
Secrétaire adjointe : Vincente Coniglio  
Trésorière : Aline Pramalion  
Trésorière Adjointe : Evelyne Vende



## CHAMBLES ENVIRONNEMENT CRAC (Club de Réflexion et d'Action pour Chambles)

Les deux associations organisent en commun une conférence-débat au cours du 1er semestre 1996.

Sujet retenu : les problèmes posés par le Barrage de Grangent.

Seront invités : un représentant de la FRAPNA et un responsable d'E.D.F.

Des cartes d'invitation seront distribuées en temps opportun dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.



# NOS JOIES - NOS PEINES



30 janvier 1995 Zoé MEUNIER  
26 juin 1995 Judith CHOMARAT  
1er juillet 1995 Kevin GROCHLA  
9 juillet 1995 Mathieu SIMAND

10 juin 1995 Séverine PESCE et  
Lionel DUTHOIT  
15 juillet 1995 Marie-Agnès CHARTRE et  
Florent COUTIER  
5 août 1995 Anne COURBON et  
Hervé TESTEIL  
12 août 1995 Laurence MAYER et  
Jean-Claude BRAY



31 janvier 1995 Marie-Christine LODDO  
19 mai 1995 Raymond HUGOT  
3 juillet 1995 Marie BERTHOLLET

# Si Chambles... m'étais conté

## HISTOIRE DE « LA FERME DES PAUVRES »



### Avant la Révolution

Le 14 janvier 1695, Mathieu MOLLIN, curé de Chambles, laissa, par testament, aux pauvres de la commune, un domaine et ses dépendances qu'il avait reçus des Révérends Pères des Camaldules de Val -Jésus et de Jean BERGIER.

Il mourut peu de temps après.

La ferme sera appelée « ferme des pauvres » ou « domaine des pauvres » ou « domaine de la ferme des pauvres ».

Elle comprenait des bâtiments à usage agricole : écurie, grange, hangar et une petite maison d'habitation, l'ensemble situé au Nord du bourg.

Les terres et les prairies de la propriété représentaient une superficie d'environ 10 hectares.

Dans les clauses du testament il était précisé que tous les revenus de ce domaine devaient être distribués aux pauvres de la paroisse « à l'exception de la somme de 3 livres qui peut être employée annuellement pour fournir l'huile à la lampe de l'église ».

### Après la Révolution

Après la révolution de 1785, un bureau « de bienfaisance » fut chargé de répartir les revenus.

En 1850, par exemple, 32 bénéficiaires se partagèrent 80 double décalitres de seigle et 40 francs.

En novembre 1919, 13 familles indigentes reçurent de 5 à 25 francs et de 5 à 21 décalitres.

### Agrandissement du domaine

Le 20 décembre 1863 lecture fut faite, en présence des membres du bureau de bienfaisance, du testament de Marie FAURE épouse de Mathieu CALESRON du bourg.

Le 20 octobre 1863, devant M. CROZET, notaire, elle avait légué au bureau de bienfaisance, un ténement de terres et de prés d'un hectare, situé dans la commune de St Rambert.

Le legs était fait sous condition que 50 messes hautes soient célébrées pendant l'année du décès de son frère Jean FAURE, celui-ci gardant l'usufruit de cette propriété jusqu'à sa mort.

Le bureau accepta le legs car le ténement valait plus que les cent francs représentant les honoraires des 50 messes.

Pour faire face aux dépenses susceptibles d'être occasionnées par l'acceptation du legs, les membres du bureau décidèrent de mettre en réserve les 195 francs de la location de la ferme et de ne distribuer aux indigents que les double décalitres de blé.

Ainsi le domaine des pauvres s'enrichit d'une bonne terre.

### Les derniers gérants

Les deux derniers exploitants de la « ferme des pauvres » Jean BEAUDET (gérant à partir de 1920) et son fils Louis (gérant à partir de

1958) ne logèrent pas dans la ferme des pauvres. Ils exploitaient avec celle-ci le domaine familial et habitaient dans la maison de leurs ancêtres.

Le 22 juin 1989 M. Louis BEAUDET désireux de faire valoir ses droits à la retraite, informa le CCAS qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son bail qui arrivait à échéance en décembre 1990.

Après le départ de M. Louis BEAUDET aucun agriculteur ne fit acte de candidature pour exploiter le domaine des pauvres.

Les terrains furent loués à divers exploitants.

Restaient les bâtiments.

Il était urgent d'entreprendre des travaux de restauration pour éviter une dégradation irréversible.

Depuis des années le montant de la location de la ferme, évalué, en fonction du coût de la viande et du blé, en fonction également des résultats de la récolte de l'année et des variations de l'indice des taux de location, n'était plus réparti entre les pauvres de la commune mais versé au budget du CCAS.

Ce budget n'était pourtant, pas assez important pour couvrir les dépenses occasionnées par la réalisation de gros travaux.

Le CCAS n'avait pas la possibilité d'obtenir des subventions. Ces administrateurs décidèrent donc en 1992, de vendre, à la commune pour 1 franc symbolique tous les bâtiments.

## Rénovation de la ferme

Le conseil municipal prit la décision de faire, dans une première étape, restaurer les bâtiments à usage agricole, écurie, grange, et hangar.

Ces bâtiments serviront d'atelier, de dépôt, de garage, à l'usage des « cantonniers »

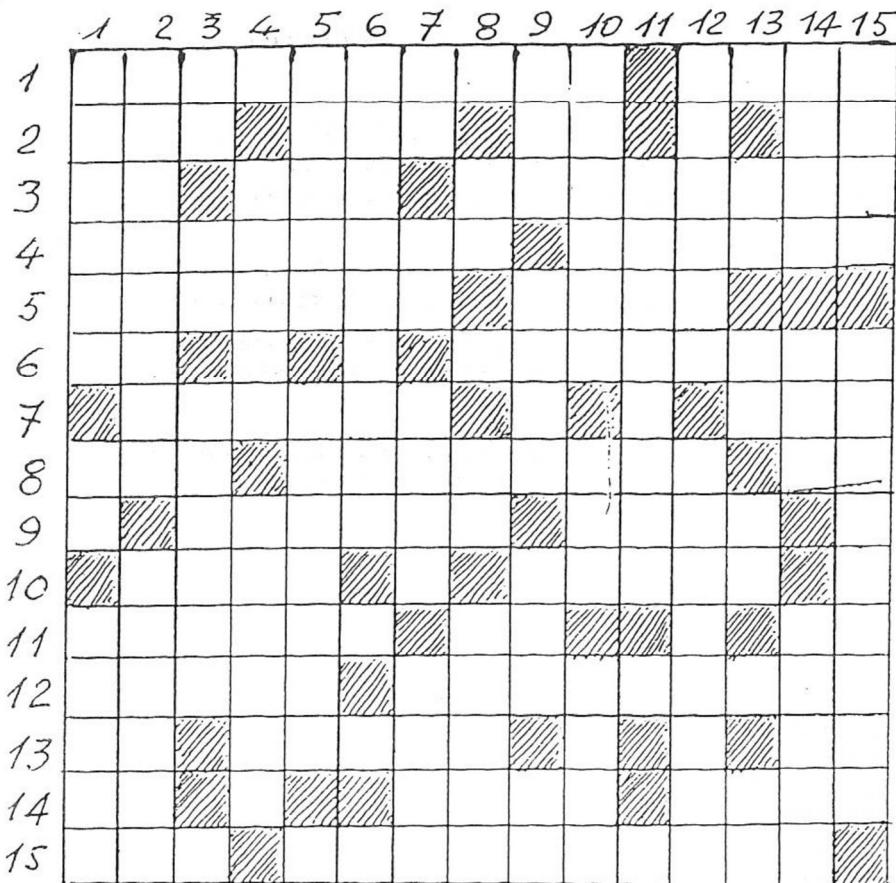
Il conviendra dans une deuxième étape de rénover l'ancien bâtiment à usage d'habitation et d'en définir l'utilisation.

La décision du conseil municipal, ouvrira alors un nouveau chapitre de la « ferme des pauvres »

Paul. TREVE.



# Mots croises Chamblois



Solution du N° 24

B	O	N	N	E	A	N	N	E	H	A	D	J
I	L	E	U	S	O	I	N	T	E	Z	O	O
B	E	T	I	S	E	A	N	A	C	Y		
L	I	T	E			U		R	E	V	E	E
I	N	N			T	A	F	I	A	V	R	U
Q	E	I	L	L	A	D	E	M	I	E	L	X
G	L	O	U	I	S	E	B	O	N	N		
R	E	V	E	N	T	O	U	N	D	O		
A	A	L	E	S	R	U	R	E	E	R		
P	I	S	L	A	R	D			S	A	U	L
H	O	P	T	I	E	D	E		P	O		
I	T	A	L	L	E	A	R	A	Z	I	N	C
Q	A	T	L	U	E	A	C	R	E	S	A	
U	R	A	C	O	I	O	B	U	S			
É	L	E	C	T	I	O	N	S	C	U	I	T

Horizontal : 1 - Nouveau conseiller municipal - Niveau. 2 - Possèdent - Première page - Lac des Pyrénées - Entre trois et quatre. 3 - A Chambles elle est de grâce - Point d'union - Assemblage de pièces de bois. 4 - Né d'une division - Nouvelle conseillère municipale. 5 - Poussera son cri de rapace - Orne. 6 - Orientation - Détermination d'âge. 7 - Homme politique égyptien - Unit. 8 - Hallucinogène - Ancien - Conjonction. 9 - Chrétien d'Eglise orientale - Fonction ou registre administratif. 10 - Mode de construction à recouvrement - Saper. 11 - Nouveau conseiller municipal - Précède parfois le pas - Note. 12 - Ferez des éclats - Enchâsserais. 13 - Pronom - Frère de Moïse - Conjonction. 14 - Drame japonais - Métal inaltérable - Rusé. 15 - Ecole des cadres - Qualifie les nouveaux conseillers.

Vertical : 1 - Embarkation d'Extrême-Orient - Mesure chinoise - Siège. 2 - Frisons - Jeanne d'Arc y rencontra Charles VII. 3 - Note - Conjonction ou adverbe - Adorer. 4 - Première vertèbre du cou - Degré. 5 - Aigre - Philosophe hollandais. 6 - Enfermera. 7 - Ile de France - Mot d'enfant - Cérémonie - Attention. 8 - Conjonction - Pronom personnel - Vieux non. 9 - Plus employé que le précédent - Engagement risqué - Morte au Proche Orient - Ancienne langue méridionale. 10 - Estonienne devenu Tartou - Mise en ordre - Pour un transport particulier. 11 - Prise d'air. 12 - Nouvel adjoint au maire - Défraîchira. 13 - Patrie d'Abraham - Pronom - Fin d'infinitif - Conjonction. 14 - Rude au goût - Candide et naïve si elle est blanche - N'est pas toujours préférable au bien. 15 - Rejetée - Favorable au développement de l'espèce humaine.

# L'ÉCHO DE LA TOUR



*LETTRE DU LECTEUR*



